

## • Sur la route ou les trottoirs, chacun sa place : le difficile combat des cyclistes

lundi 23.03.2009, 05:00 - La Voix du Nord



Rue des Quatre-Crosses, cette situation arrive souvent.

### | CIRCULATION |

Le Semaine du respect des cyclistes s'est achevée dans l'indifférence : il n'y a plus une enfilade de sept jours sans sa cause. Les cyclistes arrageois de l'Association pour le droit au vélo (ADAV) se sont attelés au problème du respect des aménagements pour usagers du vélo, piétons et personnes à mobilité réduite. Pointé du doigt : le stationnement « sauvage ». PAR BENOÎT FAUCONNIER

arras@lavoixdunord.fr Personne ne sera là pour voir la réaction du propriétaire de cette grosse berline garée à cheval sur le trottoir et une bande cyclable. Un petit papier humecté a été apposé dans un coin, sur une vitre avant, portant la mention « *Ceci n'est pas un parking* ».

C'est la méthode de militants d'associations d'usagers du vélo (dont l'ADAV, à Arras) pour lutter contre le non-respect des aménagements prévus pour les cyclistes, les piétons, et les personnes à mobilité réduite. « *Ça permet de montrer son mécontentement vis-à-vis de ce comportement, sans dégrader le véhicule* », rappelle un responsable de l'ADAV. Un coup d'éponge suffit pour enlever l'avertissement. La méthode est utilisée depuis une dizaine d'années en Allemagne. « *On ne fait pas de l'anti-voitures*, rappelle Olivier Jandot, un des membres de l'ADAV d'Arras. Et si un propriétaire sort et devient agressif, on reste courtois, on explique. » Des cyclistes de l'ADAV ont dans leurs poches ce type de « déco ». « *On fait ça toute l'année, ce n'est pas une action ponctuelle* », reprend Olivier Jandot, qui a recensé avec d'autres cyclos à Arras, notamment, quelques endroits critiques : le stationnement à cheval sur le trottoir et la bande cyclable à contre-sens dans la rue des Quatre-Crosses en matinée. Idem dans certaines rues équipées de bandes cyclables, ou sur quelques artères structurantes (route de Cambrai ou avenue Lobbedez).

Dans ce type d'actions, ce ne sont pas les aménagements qui sont décriés, mais les comportements. Les conséquences, selon l'ADAV, sont fâcheuses : « *Trop souvent à Arras, à cause du stationnement sauvage, les piétons sont obligés à faire des détours sur la chaussée, et les cyclistes doivent descendre des pistes cyclables.* » Une cohabitation parfois difficile, qui s'exerce aux heures de pointe, à la sortie des écoles, ou dans des zones résidentielles. Aucun dérangement particulier n'a été observé sur un parcours urbain, vendredi après-midi, aux alentours de 15 h...

Selon l'ADAV, un autre moyen de lutter contre le non-respect des aménagements serait... d'encourager la pratique du vélo en ville, donc d'habituer l'automobiliste à la présence de cyclistes. « *En matière de circulation, je n'ai jamais entendu un politique à Arras encourager publiquement la pratique du vélo. On pourrait sortir des affiches, inciter à sortir son vélo, avec le printemps...* », suggère Olivier Jandot. Et pour sensibiliser les cyclistes à l'interdiction de rouler sur les trottoirs ou en sens interdit, ou encore de franchir les feux rouges, on sort l'autocollant courtois ou le carnet à souches ? •

